



COMITÉ DU LABEL

Paris, le 14 novembre 2008 – N° 315/D131

## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête Flux touristiques en Guadeloupe

Enquête auprès des voyageurs au départ de l'aéroport international de Pointe-à-Pitre

*Service producteur* : Insee – Direction interrégionale Antilles-Guyane en partenariat avec l'Observatoire du Tourisme de Guadeloupe la Chambre du commerce et de l'industrie de Guadeloupe

**Opportunité régionale** : avis favorable émis le 31 octobre 2007 par une commission régionale *ad hoc* Réunion du Comité du label du 13 novembre 2008 (formation Ménages)

L'enquête a pour principal objectif de recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur les touristes qui visitent le département afin de suivre le développement de ce secteur.

Parmi les thèmes abordés, on peut citer : le nombre de touristes, leurs profils, l'organisation du voyage et les conditions de séjour, notamment le nombre de nuitées par lieu et par structure d'hébergement, les dépenses par type réalisées avant le départ et en Guadeloupe (hébergement, restauration, souvenirs, location et loisirs), la satisfaction.

L'enquête se déroulera tout au long de l'année auprès de tous les passagers au départ de l'aéroport international de Pointe-à-Pitre, couvrant les vols à destination de la métropole, la Martinique, la Guyane et l'Amérique du Nord. Ces destinations regroupent environ 87 % du trafic passager. Les vols sont sélectionnés selon la saison et le jour de la semaine.

La collecte sera réalisée à l'aide d'un questionnaire distribué en salle d'embarquement à tous les passagers des vols sélectionnés, puis récupéré par un enquêteur. L'unité enquêtée est la « cellule budgétaire », c'est-à-dire le groupe de personnes voyageant ensemble et partageant les dépenses. La durée de remplissage est de l'ordre de dix minutes environ.

Les premiers résultats de l'enquête feront l'objet d'une publication commune de type *Premiers résultats*, présentée conjointement par l'Insee et le conseil régional de Guadeloupe. Ils seront également disponibles sur les pages régionales du site Internet de l'Insee.

Le Comité du label souligne les difficultés méthodologiques de l'enquête. Il attire l'attention du service sur la vigilance nécessaire à apporter à ces questions, afin de garantir et préserver la qualité de l'enquête. Il lui recommande de réaliser une enquête méthodologique complémentaire afin de mesurer les biais éventuels sur les questions relatives aux montants des dépenses.

Le Comité du label encourage vivement le service à poursuivre les travaux d'harmonisation entre toutes les enquêtes Flux touristiques dans les Dom.

Il demande également au service de prendre en compte les quelques remarques qu'il lui a formulées sur le questionnaire, notamment de différencier les questions concernant le groupe de celles concernant la famille, et de rajouter une question sur la fréquence des visites dans le Dom considéré.

.../...

Il rappelle enfin au service que le label est accordé pour cinq ans sous réserve qu'il n'y ait pas de modification dans la réalisation de l'enquête.

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête Flux touristiques en Guadeloupe.**

<b>Ce label est valide pour les années 2009 à 2013</b>
--

Le Président du Comité du label

**signé**

Jacques Garagnon